

Affectation de résultat de l'exercice
à l'excédent de fonctionnement capitalisé 120 026.17 €

➤ **Vote du Budget Primitif Commune 2013 :**

Le Maire présente à l'assemblée les chiffres du BP 2013 de la Commune. Après en avoir délibéré, le CM approuve à l'unanimité. Il se compose comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à **333 368 €**

Dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à **220 600 €**

Total du budget : **553 968 €**

➤ **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2013 :**

Après en avoir délibéré, le CM décide de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2013.

Soit :

▪ Taxe Habitation	12.00 %
▪ Taxe Foncière (Bâti)	7.98 %
▪ Taxe Foncière (non bâti)	23.69 %
▪ CFE	12.03 %

➤ **Attribution indemnité de conseil à Mme Carole PHILBERT, Trésorier Principal pour 2012 :**

Après en avoir délibéré, le CM accepte à l'unanimité de verser une indemnité de conseil pour l'année 2012 à Mme Carole PHILBERT, Trésorier Principal, de Montmédy-Damvillers.

➤ **Avaloir Grande rue :**

Le Maire présente plusieurs devis (entreprise TPRW, Chollet Frères et Monti).

Après en avoir délibéré le CM décide de retenir le devis de l'entreprise Chollet Frères de Romagne sous les côtes pour la somme de 894.13 euros TTC.

➤ **Résiliation contrat avec HA INFORMATIQUE :**

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que la société HA INFORMATIQUE décide d'arrêter la commercialisation des produits à destination des collectivités locales. Et précise que la Société HA Informatique officialisera la fin du contrat pour le 31/12/2014 par courrier en A/R pour les communes souhaitant poursuivre jusqu'à cette date.

Le Maire propose de mettre fin au contrat et de choisir un nouveau prestataire.

Après en avoir délibéré, le CM accepte à l'unanimité la résiliation du contrat avec HA INFORMATIQUE et de choisir un nouveau prestataire soit la société COSOLUCE.

➤ **Recherche des limites des propriétés des murs ruelle Lannes :**

Le Maire a demandé au Cabinet MANGIN Géomètres- Experts à Verdun d'établir un devis sur la recherche des limites des propriétés ruelle Lannes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

- de retenir le devis du Cabinet MANGIN Géomètres-Experts,
- de prendre en charge la moitié des frais incombant aux recherches en accord avec les riverains.

➤ **Prix concessions :**

Des concessions uniques pour 30 ans au prix de 30 euros.

Columbarium : 800 € pour une durée de 30 ans (pour rappel).

➤ **Nouvelle composition du conseil communautaire de la CODECOM du Pays de Montmédy :**

Après en avoir délibéré, le CM accepte à l'unanimité la nouvelle composition du conseil communautaire (Jametz : 1 siège).

➤ **Vente du terrain : AB 287**

Après délibération, le CM accepte à l'unanimité de vendre le terrain section AB 287 aux alentours de 1000 €.

➤ **Logement communal au 33 Grande rue, loué à M. Arnaud QUINTIN :**

M. QUINTIN a proposé au Maire de peindre la cloison d'escalier.

Le Maire propose à l'ensemble du conseil de ne pas lui faire payer le loyer d'avril.

Après en avoir délibéré, le CM accepte à l'unanimité cette proposition.

INFORMATIONS

- Le logement communal au 33 grande rue a été loué à M. QUINTIN Arnaud.
- Elections municipales 2014 : révision possible du nombre de conseillers.
- L'entreprise POLY n'a toujours pas payé, les relancer.
- Pour les futures élections municipales en 2014, le Maire demande à l'ensemble des conseillers s'ils souhaitent poursuivre pour un autre mandat. Les conseillers doivent donner réponse à M. le Maire pour le 15 Mai 2013 au plus tard.
- Acheter 4 plaques de numéros de maison.
- Une nouvelle imprimante a été achetée.